



ACTION DE FORMATION

PRÉVENTION DU RISQUE CANIN

— FORMATION RÉSERVÉE AUX
ENTREPRISES OU COLLECTIVITÉS

📅 Présentiel

📍 Dates & lieu : notre équipe
s'adapte à vos besoins

📖 4 heures de formation

👉 Sur devis

Certaines professions sont très exposées au risque canin de par leurs interventions sur la voie publique ou au domicile des particuliers. Chaque année en France, c'est environ 2 000 agents qui subissent une morsure, dont 500 sont sérieuses, impliquant des interventions chirurgicales et/ou un suivi psychologique important.

Apprendre à réagir face à un chien menaçant. Cette formation permet aux agents confrontés aux risques canins dans leur activité professionnelle d'identifier les situations, les contextes et les comportements favorisant l'agressivité canine et d'apprendre à réagir de manière adaptée face à un chien menaçant.

- ✓ Aucun pré-requis
- ✓ Formation de groupe, réservée aux entreprises et collectivités
- ✓ Une approche pédagogique innovante, qui vise à transmettre des outils pratiques applicables dès le retour en poste afin de diminuer immédiatement le nombre d'accidents par morsure.
- ✓ Une personnalisation en fonction de vos spécificités métiers
- ✓ Exercices pratiques avec des chiens d'aspects dissuasifs (non dangereux)

Ce module est d'une durée de 4 heures mais peut être décliné, suivant vos besoins, en une formation de 7 heures.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES & COMPÉTENCES VISÉES

- ✓ Comprendre les différentes motivations de l'agressivité canine
- ✓ Identifier les contextes et comportements humains favorisant la dangerosité
- ✓ Anticiper les situations professionnelles à risque
- ✓ Réagir de manière adaptée face à un chien menaçant



PUBLIC VISÉ & NIVEAU REQUIS



Cette formation s'adresse **à tout professionnel confronté au risque canin dans l'exercice de ses fonctions :**

- Aux agents territoriaux, agents des douanes, vérificateurs, agents techniques, agents releveurs, contrôleurs, facteurs ou livreurs ;
- Aux fonctionnaires des mairies, des collectivités territoriales ;
- Aux entreprises privées (animaleries, jardineries, sociétés privées...).

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis.

EFFECTIF

15 participants maximum par session.

DURÉE DE FORMATION

4 heures de formation.

Sur demande, elle peut être déclinée en formation de 7 heures.

Accessibilité

Cette formation est accessible aux personnes en situation en handicap.

Contactez Éléonore Buffet, notre référente handicap, pour définir les modalités d'accès, de suivi et d'accompagnement.

eleonorebuffet@animal-university.fr

CONTENU DE LA FORMATION & DÉROULEMENT

Présentation de la formation • 10mn

Apports méthodologiques • 1h30

- Les idées reçues les plus fréquemment véhiculés sur la dangerosité du chien
- Les principales causes d'agression sur humain
- 2 études de cas en pédagogie active avec débriefing et apports théoriques
- Analyse vidéo des fréquentes erreurs humaines génératrices d'accidents

Mise en situation pratique sécurisée avec 2 chiens • 1h30

Lecture du langage corporel de l'animal, évaluation du risque, réactivité et ajustement corporel dynamique de l'humain via la communication visuelle

Recommandations pratiques à mettre en œuvre pour se protéger et éviter les agressions • 40mn

Conclusion • 10mn

 **Dates sur demande**



ORGANISATION DE LA FORMATION L'APPROCHE PÉDAGOGIQUE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation présentielle animée par un formateur de la filière canine possédant 3 années minimum d'expérience de terrain.

🔗 La démarche pédagogique est interactive. Elle favorise l'acquisition de savoir-faire, le partage d'expériences et valorise la mise en place d'outils simples et applicables dès le retour de formation.

• **L'expérimentation des outils par les participants est favorisée à travers les interactions avec les chiens présents.**

• Les apports théoriques et méthodologiques utilisent des supports vidéos et une mise en situation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Prévus par Animal University

- Ordinateur portable avec présentation Powerpoint
- Plusieurs vidéos illustrant des agressions canines sur humains
- Présence de chiens sur la formation
- Un livret pédagogique dématérialisé est accessible à chaque participant

À prévoir par le commanditaire

- Salle de réunion permettant l'accueil des animaux
- Vidéo-projecteur

SATISFACTION SUR 68 PARTICIPANTS • 2021-2023

♥ **Satisfaction : 9,5 / 10**

MODALITÉS D'ÉVALUATION & QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION



ÉVALUATION

🐾 L'évaluation des acquisitions de chaque stagiaire se fait à travers :

- Un questionnaire amont permettant d'identifier l'expérience et les besoins de l'apprenant
- Les travaux pratiques sont proposés durant la formation
- Un retour oral individualisé après chaque exercice pratique
- Un quiz d'évaluation et un questionnaire de satisfaction sont transmis à chaque participant à la fin de la formation

À L'ISSUE DE LA FORMATION

📁 Chacun des candidats reçoit de l'organisme de formation habilité :

- Une attestation de fin de formation, conforme à l'article L.6353-1 du code du travail ;
- Une feuille d'émargement et d'attestation de présence sur demande.

POUR MIEUX SATISFAIRE VOS BESOINS...

🎯 Questionnaire amont

Avant l'apprentissage, pour identifier les besoins et attentes des apprenants.

🗨️ Questionnaire de satisfaction

À l'issue de la formation, pour travailler sur nos axes d'amélioration.

TARIFS

Sur demande

[📄 Demander un devis](#)

Contact

— DES QUESTIONS ?

✉ contact@animal-university.fr

☎ +33 (0)6 95 75 63 05